



Rachat de part d'une indivision

Par **paca07**, le **02/03/2010** à **06:28**

Bonjour,

j'ai acheté une maison en indivision il y a 5 ans avec la mère de mes enfants. J'en possède 86% et elle 14%.

Aujourd'hui madame a quitté le foyer familiale, moi aussi pour des raisons pratiques. Elle occupe tjrs les dépendances et les deux hectares de terrains pour sont activité professionnelle. Je souhaite lui racheter ses parts, elle ne veut pas. Elle souhaite elle garder les deux hectares de terrains autour de la maison. Je ne souhaite pas car après très difficile de vendre la maison. Que puisse je faire ? merci